



REDEVANCE ANNUELLE OBLIGATOIRE

Sociétaire disposant d'un numéro d'AS (Autonomous System)		1 000 €
Adhérent disposant d'un numéro d'AS (Autonomous System)	- la 1 ^{ère} année	150 €
	- années suivantes	1 400 €
Membre bienfaiteur		500 €

POUR DEVENIR SOCIÉTAIRE ET PARTICIPER AUX ORIENTATIONS DE LA SCIC

CATÉGORIES DE SOCIÉTAIRES	NOMBRE DE PARTS	TICKET D'ENTRÉE EN €
Producteur	30	15 000 €
Opérateur (numéro AS)	30	15 000 €
Utilisateur (collectivités, entreprises, administrations...)	5	2 500 €
Salarié	1	500 €
Soutien (public ou privé)	1	2 000 €

Version du 18/01/2018. Annule et remplace les versions précédentes

